



DECLARATION LIMINAIRE DU SE-Unsa **CAPD du 13 mars 2018**

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs,

Le mythe de cette école de l'égalité des chances, assénée comme une vérité intangible, a certes la vie dure mais il a aujourd'hui un sérieux coup de plomb dans l'aile. Les citoyens, les parents d'élèves doutent majoritairement de sa capacité à faire réussir le plus grand nombre.

Au SE-Unsa, nous n'avons jamais pensé que pour régler les maux de l'école tout se résumait à une simple affaire de moyens, mais nous savons aussi qu'à force de toujours faire avec moins, on finit par faire moins bien.

A l'issue de la scolarité obligatoire, chacun doit avoir acquis le bagage nécessaire à son insertion professionnelle et sociale ou à une poursuite d'études. Et l'important est bien ce mot « acquis ». En clair, pour nous, l'important ce n'est pas tant l'ambition de ce qui est enseigné que la réalité de ce que les élèves apprennent.

Vous le savez, les esprits chagrins, attachés à l'ordre ancien, immobile et rassurant, sont déjà en embuscade. Nous les connaissons. La diversité les dérange, le tri sélectif les arrange. Ils nous disent que tous doivent pouvoir accéder à la culture, au savoir, que la réussite est leur credo, mais fixent si haut la barre de leurs exigences que seule une élite réduite et souvent socialement dorée peut la franchir.

Après des années de souffrance, de manque de reconnaissance, la majorité de nos collègues aspirent à des évolutions. Mais comme pour tout un chacun, le changement -même s'il est espéré- légitimement inquiète et questionne. Échaudés par des réformes mal préparées, mal négociées et surtout imposées du haut, ils doivent aujourd'hui être largement associés aux débats.

Toute mutation ne se fera pas sans l'assentiment et l'appui des enseignants. Ils doivent non seulement en comprendre le sens mais aussi en devenir des acteurs convaincus. Faute de quoi, on pourrait très vite se retrouver dans une situation d'incompréhension, de passivité voire même d'opposition. En la matière les exemples ne manquent pas ! Et c'est pourquoi le Se-Unsa de l'Ain appelle à la grève le 22 mars.

Les mutations nationales 1er degré ont livré leurs résultats. Le taux de satisfaction est légèrement en deçà de ceux de 2016 et 2017. On reste toujours très loin des 30 %, qui n'ont plus été dépassés depuis 2010.

Le ministère s'est rendu compte a posteriori d'erreurs de barème liées à son logiciel et les premiers résultats annoncés deviennent alors provisoires.

Le SE-Unsa est intervenu auprès du ministère afin que :

- les collègues ayant bénéficié de l'erreur ne perdent pas l'obtention de leur mutation ;
- les collègues lésés par ces erreurs obtiennent la mutation qu'ils auraient due avoir ;

Les enseignants ne doivent pas faire les frais de l'erreur du ministère qui plonge à nouveau les participants dans une incertitude insoutenable.

Seuls 4044 des 17 071 participants obtiennent un de leurs vœux. Ces résultats, à un niveau bas, laissent toujours trop de collègues dans l'impasse.

Pour les rapprochements de conjoint avec 4 ans de séparation et plus, le taux de satisfaction reste autour de 70% mais plus de 150 collègues n'obtiennent pas de mutation. Plus généralement, les collègues séparés de leur conjoint sont satisfaits à hauteur de 48% : on reste loin des 60% de 2010.

Pour le SE-Unsa, les calibrages doivent permettre de mieux équilibrer recrutement et mobilité géographique. Par ailleurs, le logiciel utilisé doit aussi prendre en compte les échanges possibles à l'intérieur d'une même académie.

Pour notre département, nous sommes toujours à la traine : 65 sortants pour 250 demandes.

De trop nombreux collègues se trouvent dans des situations urgentes et sont contraints de choisir entre leur métier ou leur famille : le Se-Unsa souhaite la tenue d'un groupe de travail ministériel destiné à étudier les cas les plus problématiques.

Pour les non-satisfaits, ce sont à présent les demandes d'exeat-ineat qui s'ouvrent à eux. Notre section départementale continue d'être à côté des collègues pour ces démarches.

Cependant nous restons très inquiets sachant que dans notre département le résultat des permutations est : un solde négatif de -31. C'est pourquoi nous aimerions connaître les critères qui seront retenus pour l'octroi des futurs exeat qui, nous l'espérons, seront nombreux.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Pour le SE-Unsa de l'Ain, Karen Ansberque